

## **INTERNATIONAL – Protocole de biosécurité**

Par Eric MEUNIER

Publié le 31/05/2000

### Protocole de biosécurité

Lors de la Réunion de Nairobi, le Protocole de Biosécurité (de la Convention sur la Diversité Biologique), élaboré en février à Montréal, a été signé par 68 parties (dont l'Union Européenne en tant que telle) dès l'ouverture à signature. La question de la responsabilité des producteurs d'OGM a été discutée. Klaus Toepfer, directeur du Programme des Nations unies pour l'environnement, pour qui la contamination du colza d'Advanta « nous envoie le signal que nous devons mettre en oeuvre le protocole le plus tôt possible », a déclaré que cette question devait être renforcée. L'autre question abordée fut celle de la possibilité pour les pays pauvres de contrôler les importations. Le délégué de l'Ethiopie, Tewolde Gebre Egziabher, a souligné que l'Afrique manquait de laboratoires permettant de tester la présence d'OGM dans les importations agricoles : "Si ce qui s'est passé en Europe advenait en Afrique, les chances que cela soit découvert seraient très petites." Les autres discussions importantes ont porté sur les thèmes de l'accès aux ressources génétiques et du partage des avantages et des droits des peuples indigènes. Dans le cadre du groupe de travail sur la biodiversité agricole, une résolution a été prise à propos des technologies GURT (Terminator et consorts) qui reprend globalement les conclusions du groupe de travail, stipulant que ces technologies doivent faire l'objet d'études d'impact non seulement environnemental mais aussi socio-économique. Cette réunion avait été précédée par de nombreux fora, dont un francophone organisé par l'association Solagral. D'autre part, en marge de la conférence des parties, des agriculteurs ont organisé une foire aux semences pour rappeler l'importance de la sécurité alimentaire et de la multiplication de leurs propres semences. Une organisation de femmes kenyanes a également soutenu cette position en offrant des produits locaux et des repas de différents pays.